

# LETTRE DE CONSULTATION

**Date limite de remise des offres :  
vendredi 30 avril 2021, 12h00**

## **Objet : Mission de maîtrise d'œuvre**

La Commune de Perthes (Seine-et-Marne) souhaite bénéficier d'une mission de maîtrise d'œuvre en vue l'installation d'un dispositif de vidéo-protection sur l'ensemble de son territoire.

Par la présente, je vous invite à remettre votre offre suivant les conditions indiquées ci-après.

### **Documents à retourner par le prestataire**

- La lettre de candidature (formulaire DC1) dûment **complétée et signée** ;
- La déclaration du candidat (formulaire DC2) dûment complétée et accompagnée de références professionnelles pour des missions de même nature ;
- Le contrat de marché de services précisant la mission et valant cahier des clauses particulières (ci-joint) dûment **complété et signé**
- Un mémoire technique
- Une note méthodologique d'accompagnement des décideurs
- Les CV détaillés par intervenants
- La forme des livrables

### **Modalités de transmission**

Ces documents doivent être retournés, avant la date limite indiquée ci-avant, par courrier ou remis en main propre à l'accueil de la mairie :

Mairie de Perthes  
« Maitrise d'oeuvre pour la RD372 »  
Rue de Melun / place de la Libération du 22 août 1945  
77930 PERTHES

L'offre ainsi transmise est considérée valable pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **Critères de sélection des offres**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue par application des critères suivants :

1. Prix total HT pour 60%
2. Valeur technique pour 40%

## **Négociation**

La Commune se réserve la faculté de négocier les offres remises sur tous les critères faisant l'objet d'une notation.

## **Renseignements techniques**

Philippe Macaigne

Adjoint au maire délégué au travaux

06 08 69 78 12

[p.macaigne@perthes-en-gatinais.fr](mailto:p.macaigne@perthes-en-gatinais.fr)